



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Budget SBV**

Numéro SIRET : 25210945900013

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Nuits Saint Georges

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF  
voté par nature**

**BUDGET Budget SBV**

**ANNEE 2018**

**SOMMAIRE**

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées		X
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
A10.3 - Opérations liées aux cessions		X
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie		X
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale		X
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X

**SOMMAIRE**

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		X
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
D2 - Arrêté et signatures		X

 <b>Budget SBV</b> <b>CA 2018</b>	<b>COMPTE ADMINISTRATIF</b>
--	-----------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	73 000
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : .....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produits des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Informations financières - ratios - EPCI non dotés d'une fiscalité propre et comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation/dépenses réelles de fonctionnement		
2	Produits de l'exploitation et du domaine/recettes réelles de fonctionnement		
3	Transferts reçus/recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés/dépenses d'équipement brut		
5	Encours de dette		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 289 816.83	G 296 733.39
	Section d'investissement	B 171 334.68	H 145 616.01
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 78 734.78
	Report en section d'investissement (001)	D 7 901.29	J
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D 469 052.80	= G+H+I+J 521 084.18
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 44 507.00	L 10 500.00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F 44 507.00	= K+L 10 500.00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E 289 816.83	= G+I+K 375 468.17
	Section d'investissement	= B+D+F 223 742.97	= H+J+L 156 116.01
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 513 559.80	= G+H+I+J+K+L 531 584.18

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 44 507.00	L 10 500.00
113	PPRE 2017		10 500.00
115	PPRE 2018	24 738.00	
116	Travaux Morpho. Vouge	13 319.00	
118	Travaux Continuité Moulin Bruet	3 000.00	
20	Immobilisations incorporelles	3 450.00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre € non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre à 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	164 450,00	106 699,57			57 750,43
012	Charges de personnel et frais assimilé	171 530,00	151 761,24			19 768,76
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	22 400,00	21 779,28			620,72
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>358 380,00</b>	<b>280 240,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>78 139,91</b>
66	Charges financières	336,02	287,27	48,75		
67	Charges exceptionnelles					
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>358 716,02</b>	<b>280 527,36</b>	<b>48,75</b>	<b>0,00</b>	<b>78 139,91</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement (					
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	9 240,72	9 240,72			
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>9 240,72</b>	<b>9 240,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>367 956,74</b>	<b>289 768,08</b>	<b>48,75</b>	<b>0,00</b>	<b>78 139,91</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0.00</b>				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges		429,00			-429,00
70	Produits des services, domaine et vent	15,40	15,40			
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	350 144,00	296 195,02			53 948,98
75	Autres produits de gestion courante					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>350 159,40</b>	<b>296 639,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 519,98</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels		93,97			-93,97
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>350 159,40</b>	<b>296 733,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 426,01</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>350 159,40</b>	<b>296 733,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 426,01</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>78 734.78</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	96 000,00	48 657,66	3 450,00	43 892,34
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	2 800,00			2 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>98 800,00</b>	<b>48 657,66</b>	<b>3 450,00</b>	<b>46 692,34</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés	4 675,42	4 675,42		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>4 675,42</b>	<b>4 675,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	460 000,00	118 001,60	41 057,00	300 941,40
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>563 475,42</b>	<b>171 334,68</b>	<b>44 507,00</b>	<b>347 633,74</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales	9 600,00			9 600,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 600,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>573 075,42</b>	<b>171 334,68</b>	<b>44 507,00</b>	<b>357 233,74</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>7 901,29</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	109 289,40	10 910,00		98 379,40
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>109 289,40</b>	<b>10 910,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98 379,40</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	8 945,30	8 992,00		-46,70
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	39 901,29	39 901,29		
138	Autres subv. d'investissement non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>48 846,59</b>	<b>48 893,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-46,70</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers	404 000,00	76 572,00	10 500,00	316 928,00
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>562 135,99</b>	<b>136 375,29</b>	<b>10 500,00</b>	<b>415 260,70</b>
021	Virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	9 240,72	9 240,72		
041	Opérations patrimoniales	9 600,00			9 600,00
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>18 840,72</b>	<b>9 240,72</b>	<b>0,00</b>	<b>9 600,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>580 976,71</b>	<b>145 616,01</b>	<b>10 500,00</b>	<b>424 860,70</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b> FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	106 699,57		106 699,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	151 761,24		151 761,24
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	21 779,28		21 779,28
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	336,02		336,02
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations provisions semi-budgétaires		9 240,72	9 240,72
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>280 576,11</b>	<b>9 240,72</b>	<b>289 816,83</b>

<b>Pour information</b>				<b>0.00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	<b> INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	4 675,42		4 675,42
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	48 657,66		48 657,66
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers	118 001,60		118 001,60
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>171 334,68</b>		<b>171 334,68</b>

<b>Pour information</b>				<b>7 901,29</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	429,00		429,00
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	15,40		15,40
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	296 195,02		296 195,02
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	93,97		93,97
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>296 733,39</b>		<b>296 733,39</b>

<b>Pour information</b>				<b>78 734,78</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 992,00		8 992,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	39 901,29		39 901,29
13	Subventions d'investissement reçues	10 910,00		10 910,00
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)			
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		9 240,72	9 240,72
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers	76 572,00		76 572,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>136 375,29</b>	<b>9 240,72</b>	<b>145 616,01</b>

<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

## Budget SBV

### CA 2018

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>164 450,00</b>	<b>106 699,57</b>			<b>57 750,43</b>
60612	Energie - Electricité	1 000,00	1 182,08			-182,08
60622	Carburants	1 100,00	1 222,05			-122,05
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	21,35			478,65
60636	Vêtements de travail	500,00	89,00			411,00
6064	Fournitures administratives	500,00	279,50			220,50
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	1 791,30			-291,30
611	Contrats de prestations de services	8 000,00	6 783,46			1 216,54
6132	Locations immobilières	5 400,00	5 400,00			
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	793,96			206,04
615221	Bâtiments publics	300,00	255,72			44,28
615232	Réseaux	1 000,00				1 000,00
61551	Matériel roulant	1 000,00	1 455,98			-455,98
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00				1 000,00
6156	Maintenance	500,00	295,06			204,94
6161	Multirisques	1 400,00	1 396,61			3,39
6168	Autres	1 400,00	1 341,49			58,51
617	Etudes et recherches	123 000,00	76 358,22			46 641,78
6182	Documentation générale et technique	200,00				200,00
6184	Versements à des organismes de form	1 000,00				1 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	300,00				300,00
6225	Indemnités au comptable et aux régis	400,00	319,97			80,03
6231	Annonces et insertions	500,00				500,00
6232	Fêtes et cérémonies	300,00				300,00
6237	Publications	1 000,00				1 000,00
6238	Divers	2 500,00	304,00			2 196,00
6251	Voyages et déplacements	4 500,00	3 287,64			1 212,36
6256	Missions	100,00				100,00
6257	Réceptions		1 274,94			-1 274,94
6261	Frais d'affranchissement	300,00	215,00			85,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	2 522,24			977,76
627	Services bancaires et assimilés	500,00				500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	100,00				100,00
6288	Autres services extérieurs	150,00	110,00			40,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>171 530,00</b>	<b>151 761,24</b>			<b>19 768,76</b>
6332	Cotisations versées au FNAL	115,00	97,28			17,72
6336	Cotisations au centre national et CNFP	2 800,00	2 526,54			273,46
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur	330,00	291,48			38,52
64111	Rémunération principale	29 000,00	28 230,24			769,76
64112	NBI, supp. fam. de traite. & indemnité d	1 000,00	979,92			20,08
64118	Autres indemnités	10 500,00	10 449,60			50,40
64131	Rémunération	70 000,00	60 448,51			9 551,49
64138	Autres indemnités	10 500,00	8 334,07			2 165,93
6451	Cotisations à l'URSSAF	30 000,00	25 137,63			4 862,37
6453	Cotisations aux caisses de retraite	12 500,00	11 831,54			668,46
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	4 500,00	3 232,93			1 267,07
6456	Versement au FNC du supplément fam	15,00				15,00
6458	Cotisations aux organismes sociaux	120,00	112,00			8,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	89,50			60,50
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>					
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>22 400,00</b>	<b>21 779,28</b>			<b>620,72</b>
6531	Indemnités	21 500,00	20 901,36			598,64
6533	Cotisations de retraite	900,00	877,92			22,08
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupe</b>					

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>358 380,00</b>	<b>280 240,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>78 139,91</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>336,02</b>	<b>287,27</b>	<b>48,75</b>		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	362,70	362,70			
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE					
	ICNE de l'exercice N	48,75		48,75		
	ICNE de l'exercice N-1	-75,43	-75,43			
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>					
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaire</b>					
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>358 716,02</b>	<b>280 527,36</b>	<b>48,75</b>	<b>0,00</b>	<b>78 139,91</b>

<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>					
<b>042</b> (4,5,6)	<b>Opérations d'ordre de transfert entr</b>	<b>9 240,72</b>	<b>9 240,72</b>			
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles &	9 240,72	9 240,72			
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>9 240,72</b>	<b>9 240,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b> (7)	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>9 240,72</b>	<b>9 240,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>367 956,74</b>	<b>289 768,08</b>	<b>48,75</b>	<b>0,00</b>	<b>78 139,91</b>
--	--	-------------------	-------------------	--------------	-------------	------------------

<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0.00</b>
--	-------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	48.75
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-75.43
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-26.68

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
(5) Dont 675 et 676.  
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>		<b>429,00</b>			<b>-429,00</b>
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et P		429,00			-429,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>15,40</b>	<b>15,40</b>			
7035	Locations de droits de chasse et de pê	15,40	15,40			
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>					
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participat</b>	<b>350 144,00</b>	<b>296 195,02</b>			<b>53 948,98</b>
7472	Régions	23 000,00	23 056,32			-56,32
74741	Communes membres du GFP	15 144,00	10 146,00			4 998,00
74758	Autres groupements	100 000,00	109 752,70			-9 752,70
7478	Autres organismes	212 000,00	153 240,00			58 760,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>					
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>350 159,40</b>	<b>296 639,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 519,98</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>					
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>		<b>93,97</b>			<b>-93,97</b>
7788	Produits exceptionnels divers		93,97			-93,97
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaire</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>350 159,40</b>	<b>296 733,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 426,01</b>
<b>042</b> (3)	<b>Opérations d'ordre de transfert entr</b>					
<b>043</b> (4)	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>					
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>350 159,40</b>	<b>296 733,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 426,01</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>78 734,78</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(4) Dont 776.  
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors</b>	<b>96 000,00</b>	<b>48 657,66</b>	<b>3 450,00</b>	<b>43 892,34</b>
2031	Frais d'études	95 000,00	48 133,12	2 900,00	43 966,88
2051	Concessions et droits similaires	1 000,00	524,54	550,00	-74,54
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors o</b>	<b>2 800,00</b>			<b>2 800,00</b>
2183	Matériel de bureau et matériel informa	2 000,00			2 000,00
2184	Mobilier	800,00			800,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors op</b>				
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>98 800,00</b>	<b>48 657,66</b>	<b>3 450,00</b>	<b>46 692,34</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>				
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>4 675,42</b>	<b>4 675,42</b>		
1641	Emprunts en euros	4 675,42	4 675,42		
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>4 675,42</b>	<b>4 675,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45... (3)	Op. Cpt. Tiers n°113 PPRE 2017	45 000,00	44 941,20		58,80
45... (3)	Op. Cpt. Tiers n°115 PPRE 2018	25 000,00	22 166,40	24 738,00	-21 904,40
45... (3)	Op. Cpt. Tiers n°116 Travaux Morph	140 000,00	50 894,00	13 319,00	75 787,00
45... (3)	Op. Cpt. Tiers n°117 Travaux Morph	190 000,00			190 000,00
45... (3)	Op. Cpt. Tiers n°118 Travaux Conti	60 000,00		3 000,00	57 000,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>460 000,00</b>	<b>118 001,60</b>	<b>41 057,00</b>	<b>300 941,40</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>563 475,42</b>	<b>171 334,68</b>	<b>44 507,00</b>	<b>347 633,74</b>

<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre se</b>				
<b>041 (7)</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>9 600,00</b>			<b>9 600,00</b>
2031	Frais d'études	9 600,00			9 600,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>9 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 600,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>573 075,42</b>	<b>171 334,68</b>	<b>44 507,00</b>	<b>357 233,74</b>
---	--	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

<b>Pour information</b> <b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>7 901.29</b>
--	-----------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>				
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçu</b>	<b>109 289,40</b>	<b>10 910,00</b>		<b>98 379,40</b>
1322	Régions	11 400,00	8 310,00		3 090,00
13241	Communes membres du GFP	2 600,00	2 600,00		
1328	Autres	95 289,40			95 289,40
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 1)</b>				
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 2)</b>				
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>				
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>109 289,40</b>	<b>10 910,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98 379,40</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>	<b>48 846,59</b>	<b>48 893,29</b>		<b>-46,70</b>
10222	FCTVA	8 945,30	8 992,00		-46,70
1068	Excédents de fonctionnement capita	39 901,29	39 901,29		
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférabl</b>				
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>				
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisa</b>				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>48 846,59</b>	<b>48 893,29</b>	<b>0,00</b>	<b>-46,70</b>
<b>45... (2)</b>	<b>Op. Cpt. Tiers n°113 PPRE 2017</b>	<b>14 000,00</b>		<b>10 500,00</b>	<b>3 500,00</b>
<b>45... (2)</b>	<b>Op. Cpt. Tiers n°114 Continuité Moul</b>	<b>11 000,00</b>	<b>11 200,00</b>		<b>-200,00</b>
<b>45... (2)</b>	<b>Op. Cpt. Tiers n°115 PPRE 2018</b>	<b>19 000,00</b>			<b>19 000,00</b>
<b>45... (2)</b>	<b>Op. Cpt. Tiers n°116 Travaux Morph</b>	<b>130 000,00</b>			<b>130 000,00</b>
<b>45... (2)</b>	<b>Op. Cpt. Tiers n°117 Travaux Morph</b>	<b>180 000,00</b>	<b>20 800,00</b>		<b>159 200,00</b>
<b>45... (2)</b>	<b>Op. Cpt. Tiers n°118 Travaux Conti</b>	<b>50 000,00</b>			<b>50 000,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>404 000,00</b>	<b>32 000,00</b>	<b>10 500,00</b>	<b>361 500,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>562 135,99</b>	<b>91 803,29</b>	<b>10 500,00</b>	<b>459 832,70</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionn</b>				
<b>040 (3, 4)</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>	<b>9 240,72</b>	<b>9 240,72</b>		
28051	Concessions et droits similaires	94,00	94,00		
28158	Autres install., matériel et outillage tec	3 627,80	3 627,80		
28182	Matériel de transport	2 146,89	2 146,89		
28183	Matériel de bureau et informatique	2 696,03	2 696,03		
28184	Mobilier	635,00	635,00		
28188	Autres immobilisations corporelles	41,00	41,00		
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>9 240,72</b>	<b>9 240,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041 (5)</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>9 600,00</b>			<b>9 600,00</b>
4541114	Op. compte de tiers	9 600,00			9 600,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>18 840,72</b>	<b>9 240,72</b>	<b>0,00</b>	<b>9 600,00</b>



<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>580 976,71</b>	<b>101 044,01</b>	<b>10 500,00</b>	<b>469 432,70</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0.00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°**

**LIBELLE :**

**POUR INFORMATION**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux	1 Sécurité et salubrité publique	2 Enseignement - formation
--	----------	----------------------------------	-----------------------	-------------------------------------	-------------------------------

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		9 652,17	203 308,69		
<b>Réalisations</b>		<b>9 652,17</b>	<b>203 308,69</b>		
011	Charges à caractère général		29 843,60		
012	Charges de personnel et frais assi		151 761,24		
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant		21 779,28		
66	Charges financières	411,45	-75,43		
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>	9 240,72			
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>RECETTES</b>		78 734,78	282 333,39		
<b>Réalisations</b>		<b>78 734,78</b>	<b>282 333,39</b>		
013	Atténuations de charges		429,00		
70	Produits des services, domaine et v		15,40		
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip		281 795,02		
75	Autres produits de gestion courant				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		93,97		
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté	78 734,78			
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>SOLDE</b>		<b>69 082,61</b>	<b>79 024,70</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

**FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>					
<b>Réalisations</b>					
011	Charges à caractère général				
012	Charges de personnel et frais assi				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>RECETTES</b>					
<b>Réalisations</b>					
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v				
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				
75	Autres produits de gestion courant				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>				
002	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>SOLDE</b>					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		76 855,97	289 816,83
<b>Réalisations</b>		<b>76 855,97</b>	<b>289 816,83</b>
011	Charges à caractère général	76 855,97	106 699,57
012	Charges de personnel et frais assi		151 761,24
014	Atténuations de produits		
65	Autres charges de gestion courant		21 779,28
66	Charges financières		336,02
67	Charges exceptionnelles		
68	Dotations provisions semi-budgétai		
022	Dépenses imprévues		
023	<i>Virement à la section d'investissem</i>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>		9 240,72
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>		
002	Résultat reporté		
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			
RECETTES		14 400,00	375 468,17
<b>Réalisations</b>		<b>14 400,00</b>	<b>375 468,17</b>
013	Atténuations de charges		429,00
70	Produits des services, domaine et v		15,40
73	Impôts et taxes		
74	Dotations, subventions et particip	14 400,00	296 195,02
75	Autres produits de gestion courant		
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels		93,97
78	Reprises provisions semi-budgétair		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>		
043	<i>Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio</i>		
002	Résultat reporté		78 734,78
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			
SOLDE		-62 455,97	85 651,34

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Service généraux	1 Sécurité et salubrité publique	2 Enseignement - formation
--	----------	-------------------------------------	-----------------------	--	----------------------------------

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>		12 576,71	1 074,54		
<b>Réalisations</b>		12 576,71	524,54		
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles		524,54		
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés	4 675,42			
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre s</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté	7 901,29			
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>			<b>550,00</b>		
<b>RECETTES</b>		9 240,72	51 493,29		
<b>Réalisations</b>		9 240,72	51 493,29		
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç		2 600,00		
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves		48 893,29		
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	<i>Virement de la section de fonction</i>				
040	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>	9 240,72			
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
	Autres recettes				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>SOLDE</b>		<b>-3 335,99</b>	<b>50 418,75</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille
--	----------	--------------	------------------------	---	--------------

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>					
<b>Réalisations</b>					
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre s</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>RECETTES</b>					
<b>Réalisations</b>					
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	<i>Virement de la section de fonction</i>				
040	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>				
041	<i>Opérations patrimoniales</i>				
001	Résultat reporté				
	Autres recettes				
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>					
<b>SOLDE</b>					

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

**A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**

	Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains	9 Action économique	TOTAL
--	----------	---------------	---	------------------------	-------

**INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>		210 091,72	223 742,97
<b>Réalisations</b>		<b>166 134,72</b>	<b>179 235,97</b>
010	Stocks		
20	Immobilisations incorporelles	48 133,12	48 657,66
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectat		
23	Immobilisations en cours		
10	Dotations, fonds divers et reserves		
13	Subventions d'investissement reç		
16	Emprunts et dettes assimilés		4 675,42
18	Compte de liaison : affectation (B		
26	Participations et créances ratt. à d		
27	Autres immobilisations financières		
020	Dépenses imprévues		
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre s</i>		
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		
001	Résultat reporté		7 901,29
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>		<b>43 957,00</b>	<b>44 507,00</b>
<b>RECETTES</b>		<b>95 382,00</b>	<b>156 116,01</b>
<b>Réalisations</b>		<b>84 882,00</b>	<b>145 616,01</b>
010	Stocks		
13	Subventions d'investissement reç	8 310,00	10 910,00
16	Emprunts et dettes assimilés		
20	Immobilisations incorporelles		
204	Subventions d'équipement versées		
21	Immobilisations corporelles		
22	Immobilisations reçues en affectat		
23	Immobilisations en cours		
10	Dotations, fonds divers et reserves		48 893,29
138	Autres subv. d'inv. non transférabl		
18	Compte de liaison : affectation (B		
26	Participations et créances ratt. à d		
27	Autres immobilisations financières		
024	Produits des cessions d'immobilisa		
021	<i>Virement de la section de fonction</i>		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert en</i>		9 240,72
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		
001	Résultat reporté		
	Autres recettes	44 572,00	44 572,00
<b>Restes à réaliser au 31/12</b>		<b>10 500,00</b>	<b>10 500,00</b>
<b>SOLDE</b>		<b>-114 709,72</b>	<b>-67 626,96</b>



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2018	Montant des tirages 2018	Montant des remboursements 2018		Encours restant dû au 31/12/2018
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>60 000.00</b>									
1641 Emprunts en euros					60 000.00									
3045256	Caisse d'Epargne de Bourgogne	13/07/2005		25/10/2005	60 000.00	F	EONIA	3.16	3.16	EUR	T	P	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>60 000.00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>												
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				<b>8 544.49</b>					<b>4 675.42</b>	<b>362.70</b>		<b>48.75</b>
1641 Emprunts en euros				8 544.49					4 675.42	362.70		48.75
3045256	N			8 544.49	1.81	F	EONIA	3.16	4 675.42	362.70		48.75
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>												
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>8 544.49</b>					<b>4 675.42</b>	<b>362.70</b>		<b>48.75</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2018(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL (I)</b>														
<b>TOTAL (I)</b>														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
<b>TOTAL (A)</b>														
Barrière simple (B)														
NEANT														
<b>TOTAL (B)</b>														
Option d'échange (C)														
NEANT														
<b>TOTAL (C)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
<b>TOTAL (D)</b>														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
<b>TOTAL (E)</b>														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2018 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/20 18(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2018 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits	1					
	% de l'encours	100.00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	8 544.49					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2018 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2018	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
Néant													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
Néant													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2018	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
<b>Total des dépenses au c/166</b> <b>Refinancement de dette (3)</b>						
NEANT						
<b>Total des recettes au c/166</b> <b>Refinancement de dette (4)</b>						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b> <b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2018	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)					Intérêts	Capital
				Cont. initial	Cont. renégocié	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Néant																			
<b>TOTAL</b>												<b>0.00</b>	<b>0.00</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2018 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u></b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.9 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		<b>4 675,42</b>	<b>4 675,42</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>4 675,42</b>	<b>4 675,42</b>
1641	Emprunts en euros	4 675,42	4 675,42
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>4 675.42</b>	<b>44 507,00</b>	<b>7 901.29</b>	<b>57 083.71</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>18 186,02</b>	<b>18 232,72</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>8 945,30</b>	<b>8 992,00</b>
10222	FCTVA	8 945,30	8 992,00
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		<b>9 240,72</b>	<b>9 240,72</b>
28051	Concessions et droits similaires	94,00	94,00
28158	Autres install., matériel et outillage techni	3 627,80	3 627,80
28182	Matériel de transport	2 146,89	2 146,89
28183	Matériel de bureau et informatique	2 696,03	2 696,03
28184	Mobilier	635,00	635,00
28188	Autres immobilisations corporelles	41,00	41,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>18 232.72</b>	<b>10 500,00</b>		<b>39 901.29</b>	<b>68 634.01</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 57 083.71</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 68 634.01</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (6) 11 550.30</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'état. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>N° de l'op. : 113</b>		<b>Intitulé de l'op. : PPRE 2017</b>			<b>Date de délibération : .../.../.....</b>	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2018
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
<b>DEPENSES</b>	<b>1 440.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>44 941.20</b>		<b>58.80</b>	<b>46 381.20</b>
NEANT						
<b>Annulations sur dépenses (c) (6)</b>						
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>1 440.00</b>	<b>45 000.00</b>	<b>44 941.20</b>		<b>58.80</b>	<b>46 381.20</b>
<b>RECETTES</b>	<b>33 139.72</b>	<b>14 000.00</b>		<b>10 500.00</b>	<b>3 500.00</b>	<b>33 139.72</b>
NEANT						
<b>Annulations sur recettes (d) (3)</b>						
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>33 139.72</b>	<b>14 000.00</b>		<b>10 500.00</b>	<b>3 500.00</b>	<b>33 139.72</b>

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>N° de l'op. : 114</b>		<b>Intitulé de l'op. : Continuité Moulin aux Moines</b>				<b>Date de délibération : 08/02/2017</b>	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2018	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
<b>DEPENSES</b>	<b>16 800.00</b>					<b>16 800.00</b>	
NEANT							
<b>Annulations sur dépenses (c) (6)</b>							
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>	<b>16 800.00</b>					<b>16 800.00</b>	
<b>RECETTES</b>		<b>20 600.00</b>	<b>11 200.00</b>		<b>9 400.00</b>	<b>11 200.00</b>	
NEANT							
<b>Annulations sur recettes (d) (3)</b>							
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		<b>20 600.00</b>	<b>11 200.00</b>		<b>9 400.00</b>	<b>11 200.00</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>N° de l'op. : 115</b>		<b>Intitulé de l'op. : PPRE 2018</b>			<b>Date de délibération : .../.../.....</b>	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2018
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
<b>DEPENSES</b>		25 000.00	22 166.40	24 738.00	-21 904.40	22 166.40
NEANT						
<b>Annulations sur dépenses (c) (6)</b>						
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>		25 000.00	22 166.40	24 738.00	-21 904.40	22 166.40
<b>RECETTES</b>		19 000.00			19 000.00	
NEANT						
<b>Annulations sur recettes (d) (3)</b>						
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		19 000.00			19 000.00	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>N° de l'op. : 116</b>		<b>Intitulé de l'op. : Travaux Morpho. Vouge</b>				<b>Date de délibération : .../.../.....</b>
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2018
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
<b>DEPENSES</b>		<b>140 000.00</b>	<b>50 894.00</b>	<b>13 319.00</b>	<b>75 787.00</b>	<b>50 894.00</b>
NEANT						
<b>Annulations sur dépenses (c) (6)</b>						
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>		<b>140 000.00</b>	<b>50 894.00</b>	<b>13 319.00</b>	<b>75 787.00</b>	<b>50 894.00</b>
<b>RECETTES</b>		<b>130 000.00</b>			<b>130 000.00</b>	
NEANT						
<b>Annulations sur recettes (d) (3)</b>						
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		<b>130 000.00</b>			<b>130 000.00</b>	

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>N° de l'op. : 117</b>		<b>Intitulé de l'op. : Travaux Morpho. Oucherotte</b>			<b>Date de délibération : .../.../.....</b>	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2018
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
<b>DEPENSES</b>		<b>190 000.00</b>			<b>190 000.00</b>	
NEANT						
<b>Annulations sur dépenses (c) (6)</b>						
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>		<b>190 000.00</b>			<b>190 000.00</b>	
<b>RECETTES</b>		<b>180 000.00</b>	<b>20 800.00</b>		<b>159 200.00</b>	<b>20 800.00</b>
NEANT						
<b>Annulations sur recettes (d) (3)</b>						
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		<b>180 000.00</b>	<b>20 800.00</b>		<b>159 200.00</b>	<b>20 800.00</b>

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>N° de l'op. : 118</b>	<b>Intitulé de l'op. : Travaux Continuité Moulin Bruet</b>	<b>Date de délibération : .../.../.....</b>				
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2018
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
<b>DEPENSES</b>		<b>60 000.00</b>		<b>3 000.00</b>	<b>57 000.00</b>	
NEANT						
<b>Annulations sur dépenses (c) (6)</b>						
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>		<b>60 000.00</b>		<b>3 000.00</b>	<b>57 000.00</b>	
<b>RECETTES</b>		<b>50 000.00</b>			<b>50 000.00</b>	
NEANT						
<b>Annulations sur recettes (d) (3)</b>						
<b>Recettes nettes (b - d)</b>		<b>50 000.00</b>			<b>50 000.00</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C                      5 038.12
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I = A + B + C - D <b>5 038.12</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	II <b>296 733.39</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	I/II * 100 <b>1.70</b>
---	------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TECHNIQUE</b>		<b>4.00</b>		<b>4.00</b>	<b>1.00</b>	<b>3.00</b>	<b>4.00</b>
INGENIEUR (AV. JANV. 2019)	A	2.00		2.00		2.00	2.00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1.00		1.00	1.00		1.00
TECHNICIEN (AV. JANV. 2019)	B	1.00		1.00		1.00	1.00
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4.00</b>		<b>4.00</b>	<b>1.00</b>	<b>3.00</b>	<b>4.00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018</b>	<b>C1.1</b>

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
INGENIEUR (AV. JANV. 2019)	A	TECH	464		3-3-2°	CDD
INGENIEUR (AV. JANV. 2019)	A	TECH	633		3-3-2°	CDI
TECHNICIEN (AV. JANV. 2019)	B	TECH	475		3-3-1°	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2018</b>	<b>C1.1</b>

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif  
 TECH : Technique  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)  
 S : Social  
 MS : Médico-social  
 MT : Médico-technique  
 SP : Sportif  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation  
 PM : Police  
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes  
 3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient  
 3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public  
 3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de cabinets  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus  
 A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	C3.1
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	C3.2
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b>	C3.3
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	C3.4

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
NEANT			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
NEANT			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRÊTÉ ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

	Nombre de membres en exercice : 35
	Nombre de membres présents: .....
	Nombre de suffrages exprimés : .....
VOTES -	Pour : .....
	Contre : .....
	Abstentions : .....
	Date de convocation : 26/03/2019
 Présenté par le Président , A Izeure, le 08/04/2019 le Président , Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire A Izeure, le 08/04/2019	
Les membres de l'Assemblée délibérante,	

--	--

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

A ....., le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_